

Une approche des performances comparées des Scop et des PMI

par Jacques Defourny (*)

LA LITTÉRATURE économique sur les coopératives de production, l'autogestion et la participation des travailleurs s'est fortement développée au cours des 15 dernières années (1). Cependant, cette littérature est principalement théorique en raison du manque de données sur des entreprises de type participatif : le plus souvent, il s'agit de raisonnements fondés sur des modèles représentant d'une part une entreprise autogérée ou participative et, d'autre part, une entreprise capitaliste typique. Certes, quelques études de cas assez limitées ont été réalisées dans une perspective empirique, mais pratiquement aucune analyse n'a été faite sur base d'un large échantillon pour comparer la performance effective de ce type d'entreprises avec celle d'entreprises traditionnelles.

Par ailleurs, la plupart des pays occidentaux connaissent depuis une dizaine d'années un développement étonnant de coopératives de travailleurs et d'entreprises créées dans une optique coopérative ou autogestionnaire. Ainsi les coopératives de travailleurs ont vu leur nombre doubler depuis 1978 dans la CEE (elles sont aujourd'hui plus de 30000, employant près de 800000 personnes), qu'il s'agisse de créations *ex nihilo*, de reprises après faillite ou de transformations d'entreprises patronales sans successeur.

Enfin, même les milieux d'affaires traditionnels manifestent de plus en plus d'intérêt pour les techniques de management participatif. La gestion des ressources humaines, les cercles de qualité, la participation des salariés aux bénéfices ou à l'actionnariat attirent de plus en plus l'attention en tant que sources possibles de motivation, de gains de productivité et de souplesse dans les relations sociales au sein des entreprises.

(*) Docteur en science économique, maître de conférence à l'université de Liège et responsable du département d'Économie coopérative et sociale au Ciriec (Centre international de recherche et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative), dont le siège international est à Liège. Cet article se réfère à sa thèse de doctorat (voir la note n° 2). Un ouvrage rédigé à partir de ce travail est en cours de publication avec l'aide de la Fondation du Crédit coopératif.

(1) J.-P. Bonin et L. Putterman, auteurs du principal *survey* de cette littérature (1987), relèvent plus de mille articles concernant l'autogestion et les coopératives de production dans les revues économiques depuis 1970.

C'est dans ce contexte que nous avons choisi d'étudier les sociétés coopératives ouvrières de production (Scop) en France, qui expérimentent à des degrés divers différentes formes de participation. Plus précisément, sur base des comptes annuels de plus de 500 Scop pour une dizaine d'années, nous avons analysé la performance économique de ce type d'entreprises et nous l'avons comparée à celle des entreprises traditionnelles exerçant les mêmes activités. C'est cette vaste analyse (2) que nous voudrions résumer dans les pages qui suivent (3).

En fait, le but de cet article est de présenter les résultats de notre étude en ne reprenant que les grandes lignes de la démarche méthodologique qui comprend trois étapes essentielles :

- une analyse financière comparative basée sur environ 25 ratios de liquidité, solvabilité, rentabilité et productivité ;
- une approche économétrique de l'efficacité technique des Scop ;
- et enfin une analyse statistique des corrélations entre le degré de participation des travailleurs (à la propriété, à la gestion et aux résultats) et la performance économique des entreprises.

Chacune de ces parties s'appuie sur des techniques plus ou moins sophistiquées.

Avant de passer à l'analyse proprement dite, nous allons brièvement présenter les données utilisées tant pour les Scop que pour l'ensemble des entreprises des différents secteurs envisagés. Cet ensemble documentaire représente en effet, à lui seul, un des traits les plus originaux de notre travail et il conditionne bien sûr toute l'analyse.

A. Les données de l'analyse comparative

En ce qui concerne les Scop, nous avons récolté des données individuelles tandis que pour les entreprises traditionnelles, nous avons utilisé des moyennes sectorielles provenant de diverses sources.

1. Les dossiers de la Confédération générale des Scop

Depuis 1971, la Confédération adresse à chaque coopérative affiliée un questionnaire sur l'activité de l'année antérieure. Ce questionnaire détaille certains postes agrégés des documents comptables classiques (compte d'exploitation générale, compte de pertes et profits et bilan) en fonction des spécificités de la coopération de production : structure du capital social, répartition des bénéfices, comptes de participation, etc. Les résultats de cette enquête, combinés aux formulaires fiscaux envoyés à la Direction générale des impôts permettent

(2) Defourny, J., *La performance économique comparée des coopératives de travailleurs. Le cas des Scop françaises*, thèse de doctorat (2 vol.), université de Liège, 1987, 441 p.

(3) Au cours des dix ou quinze dernières années, les Scop ont été étudiées par de nombreux chercheurs, parmi lesquels J.-L. Bonhomme (1973), D. Linhart (1975), G. Laurent (1975), D. Demoustier (1979, 1981 et 1984), C. Vienney (1980), M.-F. Brive (1980), H. Sibille (1982), J.-L. Laville et I. Mahiou (1984), A. Chataignier et al. (1984), sans compter de multiples articles parus notamment dans la *Revue des études coopératives* et la *Revue de l'Économie sociale*. Cependant aucun de ces auteurs n'a entrepris une véritable analyse économique d'un nombre significatif de Scop. Seuls H. Lancelot et T. Schluck (1976), M. Foutelet (1981), E. Batstone (1982), J. Defourny, S. Estrin et D.C. Jones (1985) et V. Perotin (1985) ont travaillé en ce sens, mais sans comparer le comportement économique des Scop à celui des autres entreprises de leurs secteurs respectifs.

à la centrale des bilans de la Confédération d'établir à l'intention de chaque coopérative un dossier comportant quatre volets principaux :

- une analyse de l'activité qui reprend simplement le compte d'exploitation générale et parfois une version abrégée du compte de pertes et profits ;
- une feuille intitulée « financement du cycle d'activité » ou « équilibre financier à court terme » basée sur les éléments inférieurs du bilan ;
- une feuille intitulée « financement de l'outil de production » ou « analyse du long terme » détaillant surtout la structure des capitaux permanents ;
- des « éléments complémentaires d'analyse » ou un « bilan coopératif » sous la forme de quelques ratios économiques et/ou démographiques.

Pour 304 Scop, nous avons pu rassembler les dossiers couvrant les années 1970 à 1977 (4). Ceux-ci se présentent en fait en deux séries, l'une allant de 1970 à 1974 et l'autre de 1973 à 1977, avec cependant de nombreux cas de données manquantes pour certaines années, en particulier 1977, et surtout une absence quasi permanente du volet « financement du cycle d'activité ». Ensuite, une troisième série de dossiers a été ajoutée, concernant 540 Scop (5) pour les années 1978 et 1979.

De l'ensemble de ces documents, on a extrait, pour chaque Scop et chaque année, les données correspondant à 23 variables, l'année 1978 et surtout l'année 1979 permettant en outre de définir une douzaine de variables supplémentaires (6). Enfin, pour compléter ces informations quantitatives, la Confédération nous a aussi fourni divers documents reprenant la date et le mode de création de toutes les Scop, la nature de leurs activités respectives, leur localisation géographique ainsi que leur statut juridique (société anonyme ou à responsabilité limitée).

2. Les données sur l'ensemble des entreprises françaises

Parallèlement à la construction du fichier sur les Scop, nous avons recherché des informations comparables sur l'ensemble des autres entreprises françaises établies dans les mêmes secteurs d'activités que les coopératives. Il s'est avéré que l'Insee possédait quatre séries de comptes sectoriels particulièrement intéressantes pour notre perspective comparative : les comptes résumés des entreprises non financières, les comptes intermédiaires des entreprises, les comptes BIC *susés*, c'est-à-dire relatifs aux entreprises soumises à l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux (BIC) et traités par le système unifié de statistiques d'entreprises (SUSE), et enfin les états démographiques des comptes BIC *susés*.

Sans entrer dans le détail des caractéristiques de ces différentes sources statistiques, on peut remarquer sur base du *tableau 1* que ces dernières sont largement complémentaires, dans la mesure où elles concernent des périodes variables, des niveaux d'agrégation sectorielle très différents, des comptes dont la structure est plus ou moins détaillée et enfin dans la mesure où certaines d'entre elles comportent des comptes pour différentes catégories d'entreprises établies en fonction du nombre de travailleurs occupés.

Comme l'ensemble de ces sources ainsi que les données concernant les Scop ont toutes une origine fiscale, il a été possible, en remontant aux formulaires fiscaux, d'établir des correspondances rigoureuses en ce qui concerne le contenu des rubriques comptables et la définition des variables retenues. Cer-

(4) Entre 1970 et 1977, le nombre des Scop adhérant à la Confédération générale des Scop est resté très stable : il n'est passé que de 522 à 552.

(5) Sur 689 Scop membres de la SG-Scop au 31 décembre 1979.

(6) Voir J. Defourny (1987, annexe 8) pour le détail des correspondances établies entre les trois séries de dossiers dont la conception a quelque peu évolué entre 1970 et 1979.

TABLEAU I

Les grandes caractéristiques des comptes sectoriels de l'Insee

Intitulé	Entreprises concernées	Années couvertes	Niveau d'agrégation sectorielle	Traitement de la taille	Structure des comptes
Comptes rés. des entr. non financières	Sociétés	1967-1977 (1970-1977)	40 secteurs (BTP et IPE) (**)	Toutes tailles confondues	Synthétique
Comptes intermédiaires des entreprises	Sociétés et entreprises individuelles	depuis 1971 (1971-1979)	40 secteurs (BTP et IPE)	— Toutes tailles confondues — 5 catég. de tailles (3 catégories)	Synthétique
Comptes BIC susés	Sociétés et entr. individuelles	depuis 1971 (1971-1979)	600 branches (14 branches)	Toutes tailles confondues	Détaillée
États démographiques des comptes BIC susés	Sociétés et entr. individuelles	depuis 1979 (1979)	600 branches (14 branches)	9 catégories de tailles (7 catégories regroupées en 3)	Très synthétique

(*) Nous indiquons entre parenthèses dans quelle mesure ces caractéristiques ont été exploitées pour notre analyse comparée.

(**) BTP : secteur bâtiment-travaux public ; IPE : secteur imprimerie-presse-édition.

tes, quelques problèmes particuliers se sont posés, notamment en ce qui concerne la composition des catégories sectorielles définies par l'Insee d'une part, par la Confédération des Scop d'autre part, mais les solutions adoptées nous paraissent largement satisfaisantes (7).

La seule limite importante de nos données, dans une perspective comparative, réside dans le fait que nous disposons pour les Scop d'informations individuelles, tandis que les comptes de l'Insee sont en fait des comptes sectoriels agrégés, c'est-à-dire un compte d'exploitation générale, un compte de résultats et un bilan résultant de sommations sur l'ensemble des entreprises concernées. En divisant ces agrégats sectoriels par le nombre d'entreprises couvertes, nous avons obtenu les comptes d'entreprises moyennes représentatives des différents secteurs (ou de sous-ensembles des secteurs quand les agrégats étaient établis par catégorie de tailles).

C'est à de telles entreprises moyennes et non à des entreprises capitalistes individuelles qu'ont été comparées les coopératives dans chaque branche d'activités.

B. Les analyses financières comparées

En fonction des caractéristiques des comptes sectoriels de l'Insee, mais aussi en fonction du nombre de Scop couvertes dans chaque branche d'activités et

(7) Pour les correspondances entre les données coopératives et les données de l'Insee ainsi qu'entre les définitions sectorielles, voir J. Defourny (1987, chapitre III et annexes 11 à 14).

dans les différentes catégories de tailles, nous avons mené plusieurs analyses financières complémentaires. D'une manière générale, on peut dire que plus les secteurs d'activités envisagés étaient largement définis (par exemple « bâtiment-travaux publics » et « imprimerie-presse-édition ») plus le nombre de Scop couvertes pouvait se révéler suffisant pour travailler sur plusieurs catégories de tailles et, de même, plus les comptes de l'Insee avaient de chances d'être désagrégés par catégorie de tailles. Inversement, la finesse des définitions sectorielles et donc la garantie de comparer des entreprises exerçant des activités très semblables, ont généralement été obtenues au détriment du nombre de Scop couvertes et donc de leur caractère représentatif, ainsi qu'au détriment de la désagrégation des données en sous-rubriques comptables et/ou par catégorie de tailles.

Quant à la méthode employée pour les différentes analyses financières comparées, nous avons chaque fois adopté l'approche traditionnelle des ratios. Selon à nouveau les données disponibles, nous avons calculé des ratios permettant d'appréhender la productivité et la rémunération du travail, la rentabilité ou encore l'équilibre et le risque financiers. Enfin, pour assurer le parallélisme de ces calculs sur les entreprises traditionnelles et sur les Scop, nous avons construit des coopératives moyennes de la même manière que les entreprises capitalistes moyennes pour chaque branche d'activités et éventuellement chaque catégorie de tailles. Les ratios calculés se réfèrent donc de part et d'autre à ces entreprises.

1. Une analyse comparée par catégorie de tailles dans deux grands secteurs

La première analyse est fondée, en ce qui concerne les entreprises conventionnelles, sur les comptes résumés des entreprises non financières et sur les comptes intermédiaires. Deux grands secteurs, à savoir le bâtiment-travaux publics et l'imprimerie-presse-édition, sont envisagés pour l'ensemble de la période allant de 1970 à 1977 et nous travaillons principalement avec trois catégories de tailles, suivant que le nombre de travailleurs employés est inférieur à 10 unités, compris entre 10 et 99 ou encore entre 100 et 999 unités.

Les résultats ainsi obtenus sur base de 17 ratios de rentabilité, de productivité et de rémunération du travail sont les seuls à avoir déjà fait l'objet d'une publication (8). Aussi nous nous contentons ici de rappeler les principales conclusions de cette première étude comparée.

En fait, si l'on cherche à transformer la série de traits esquissés par les ratios en une image plus nette des 300 Scop examinées, il se dégage non pas un, mais bien deux portraits assez contrastés. Tout d'abord celui des petites coopératives : elles démarrent avec très peu de capital et restent toujours beaucoup plus laboristiques que les autres entreprises de même taille. Malgré cela, dans le secteur du bâtiment, elles arrivent à une productivité apparente du travail proche de la moyenne sectorielle et offrent même des salaires plus élevés. Par contre, le manque de capital fait fortement baisser la valeur ajoutée par travailleur dans les petites imprimeries coopératives et les revenus des travailleurs s'en ressentent.

Dans tous les cas, les Scop de moins de 10 personnes distribuent en salaires une proportion particulièrement élevée de la valeur ajoutée, ce qui réduit très sensiblement leur rentabilité au sens classique du terme. Mais ce concept n'a évidemment pas la même importance pour les travailleurs des Scop qui se paient avant que se dégage le résultat d'exploitation. Il n'empêche que la faiblesse de celui-ci diminue les possibilités d'investissement et augmente les risques de sous-capitalisation. Le circuit est ainsi bouclé et il paraît engendrer plus de difficultés pour les Scop dans l'imprimerie, où il faut d'importants

(8) J. Defourny (1986). Cet article comporte notamment 8 pages de tableaux représentant les valeurs de tous les ratios pour chaque année et pour chaque catégorie de Scop et d'entreprises traditionnelles dans les deux secteurs concernés.

moyens financiers pour s'adapter au progrès technique, que dans la construction, où de nombreux corps de métiers n'ont pas besoin d'un matériel très lourd.

Quand elles emploient plus de 10 travailleurs, les Scop semblent franchir un seuil dans leur performance économique et une seconde image se forme. Certes, elles sont toujours plus laboristiques que leurs homologues capitalistes. Mais cela ne les empêche pas d'être très souvent plus productives, et au moins aussi rentables que ces dernières tout en payant mieux leur personnel. C'est que, malgré une production inférieure par personne employée, elles atteignent souvent une valeur ajoutée par tête supérieure, parce que la charge de leurs *inputs* intermédiaires, sans doute liée au processus de production, est proportionnellement moins importante.

Les résultats les plus remarquables sont le fait des coopératives qui emploient entre 10 et 99 travailleurs. Cela pourrait signifier qu'une taille intermédiaire combine le plus efficacement les avantages d'une structure participative avec les exigences d'une économie de concurrence en mutation constante. Mais ce n'est là qu'une hypothèse sur laquelle nous reviendrons.

2. Une analyse comparée toutes tailles confondues dans 14 branches

Il est possible que les résultats de notre première analyse comparée aient été biaisés par une répartition différente des Scop et des autres entreprises entre les diverses activités composant les deux grands secteurs étudiés. C'est pourquoi notre seconde démarche a consisté à isoler au sein de ceux-ci huit branches d'activités que nous avons considérées séparément, tout en étendant l'analyse à quatre branches industrielles bien circonscrites et à deux types de services intellectuels. Cet affinement des comparaisons sur le plan sectoriel est fondé, en ce qui concerne les entreprises traditionnelles, sur les comptes BIC *susés* déjà évoqués, mais ceux-ci ne permettent plus de subdivision selon la taille des entreprises.

D'autre part, nous avons travaillé avec des ratios identiques ou très semblables à ceux utilisés dans la première étape, en continuant le plus souvent à couvrir l'ensemble des années septante. Néanmoins, pour rendre les comparaisons plus synthétiques, des moyennes ont été calculées pour ne retenir qu'une valeur pour chaque ratio sur l'ensemble des années couvertes (9).

Malgré le caractère synthétique de tels indices, il n'est pas aisé de résumer des résultats concernant 17 ratios et 14 branches. Cependant, il s'est avéré possible de dresser pour les Scop, un « tableau de performances relatives » dont chaque élément se vérifie dans au moins 11 activités sur 14. Voici les composantes de ce tableau :

a — tout d'abord, la Scop moyenne emploie un plus grand nombre de travailleurs que l'entreprise capitaliste moyenne de la même branche. Cette différence, surtout marquée dans la construction, ne doit cependant pas cacher le fait qu'aucune Scop n'a pu (ou n'a voulu) atteindre une taille comparable à celle des plus grandes sociétés capitalistes ;

b — la coopérative dispose, par travailleur, de quantités de capital immobilisé sensiblement moindres. Elle exploite ce capital avec une plus grande intensité, comme le prouve sa rotation supérieure des valeurs immobilisées, mais sa production par tête reste néanmoins nettement en deçà de la moyenne sectorielle ;

c — en dépit de son caractère plus laboristique, la coopérative atteint une productivité apparente du travail (valeur ajoutée par personne) égale ou supérieure à celle de son homologue capitaliste. Il s'agit sans doute là de l'aspect le plus remarquable de ce tableau de performances ;

d — elle consacre une plus grande part de sa valeur ajoutée à la rémunération

(9) Pour le calcul de telles moyennes, nous avons évidemment déflaté toutes les données. Voir J. Defourny (1987, p. 135-136 et annexe 16) pour une présentation des différents déflateurs utilisés.

du travail et celle-ci, en termes absolus par travailleur, est soit pratiquement égale, soit supérieure au salaire moyen offert par les autres entreprises. Les retenues mensuelles, opérées en vertu d'engagements statutaires de souscription, réduisent quelque peu cette rémunération, mais d'autre part, la participation des salariés aux bénéfices est nettement plus importante dans la coopérative;

e — la rentabilité de sa valeur produite, de son actif (actif total ou valeurs immobilisées) ainsi que de ses fonds propres est équivalente ou même supérieure. Ce résultat tient surtout au fait que le bénéfice net d'exploitation de la coopérative représente une part de la valeur ajoutée globalement comparable à ce qu'on trouve ailleurs. En particulier, le bénéfice ne paraît pas érodé par des salaires excessifs que s'attribueraient les travailleurs (10).

On pourrait aussi se demander si cette bonne rentabilité n'est pas due, en partie, à une relative faiblesse des grandeurs qui figurent au dénominateur des différents taux de rendement, notamment les fonds propres réputés manquer cruellement aux coopératives de travailleurs. Mais, excepté dans deux branches industrielles, la rotation des fonds propres n'est pas particulièrement élevée du côté coopératif, ce qui tend à montrer que ceux-ci ne sont pas insuffisants en regard de l'intensité capitaliste et du niveau de production.

Ce tableau de performances, on l'a dit, n'est pas valable de la même manière pour toutes les branches même si, dans aucune activité, la coopérative moyenne ne dément complètement le schéma ci-dessus. Ainsi figurent parmi les exceptions : la plomberie (pour la valeur ajoutée par travailleur), la menuiserie (pour la rentabilité de la valeur produite et des valeurs immobilisées), la téléphonie (pour la rentabilité nette de l'actif total) et surtout la tôlerie ainsi que la peinture (pour la valeur ajoutée par travailleur et pour le rendement de la valeur produite ou des fonds propres).

Par contre, dans sept autres activités, les indices sont dans tous les cas supérieurs du côté coopératif, tant pour la productivité apparente et la rémunération du travail que pour la rentabilité vue sous plusieurs angles. Dans l'électricité, les travaux publics, l'imprimerie de labeur, l'architecture et les études techniques, les performances de la Scop moyenne sont d'autant plus remarquables qu'elles sont atteintes avec un rapport capital-travail inférieur. Dans la construction métallique et les industries connexes à l'imprimerie, la coopérative moyenne est plus capitaliste mais, souvent, sa supériorité à tous égards est encore plus marquée que dans les autres branches.

3. Une approche de l'attitude des travailleurs à l'égard du risque

L'aversion des travailleurs pour le risque constitue un thème important de la littérature économique de l'autogestion : elle se trouve au cœur de différents modèles prédisant à des entreprises gérées par leurs travailleurs une performance inférieure à celle de leurs homologues capitalistes.

Bien qu'il n'existe pratiquement aucune recherche empirique sur le sujet, nous avons essayé, à partir de quelques ratios, de nous faire une idée de l'attitude moyenne des travailleurs associés en Scop vis-à-vis du risque. Dans cette perspective, nous avons considéré comme condition nécessaire pour parler d'une aversion plus grande à l'égard du risque, la combinaison de degrés d'endettement plus faibles et d'une couverture plus aisée des charges financières par le résultat et des fonds de tiers par le cash-flow. Dans ce cas, en effet, il n'y a en principe aucune difficulté à s'endetter davantage et ne pas le faire peut révéler des réticences importantes face au risque.

(10) C'est en tout cas ce qui apparaît lorsqu'on n'opère aucune distinction entre les catégories de tailles. On se souviendra cependant que cela semblait beaucoup moins vrai pour les Scop de petite taille.

En fait, seules les Scop de cinq branches présentent les caractères susdits et l'on peut ajouter une sixième activité si l'on privilégie le critère de l'endettement à long terme par rapport à celui de l'endettement total. Mais, dans trois de ces branches (maçonnerie, imprimerie de labeur et industries connexes à l'imprimerie), les coopératives ont un rapport capital-travail pratiquement identique à la moyenne sectorielle et une marge brute d'autofinancement plus que satisfaisante, eu égard à leur taille. Aussi peut-on en déduire qu'elles investissent normalement, mais qu'elles préfèrent le faire au moyen de ressources propres puisque leur excellente rentabilité le leur permet. Il est certes possible que cette préférence soit liée à une aversion pour le risque, mais si c'est le cas, celle-ci ne paraît porter aucun préjudice à la performance des Scop.

Dans la construction métallique et l'architecture, les Scop remplissent aussi la « condition nécessaire », mais leur intensité capitaliste est cette fois nettement inférieure à la moyenne sectorielle. Faut-il dès lors conclure d'emblée à une aversion plus grande pour le risque ? Rien n'est moins sûr, car les groupes coopératifs, envisagés ici sur la seule année 1979, comportent une majorité de très jeunes entreprises. Si, par contre, on considère l'ensemble de la décennie sur laquelle les jeunes Scop ont un poids beaucoup moindre, le rapport capital-travail du côté coopératif rejoint la moyenne sectorielle et la dépasse même dans la construction métallique. Comme, en plus, il s'agit à nouveau d'activités où la rentabilité des Scop est excellente, avec notamment un cash-flow beaucoup plus élevé en dépit d'une taille similaire ou inférieure à celle des autres entreprises, on peut penser que les Scop préfèrent croître en s'autofinançant (11), même si leur accumulation de capital productif se fait sans doute plus lentement.

Finalement, il ne reste plus que la branche des travaux publics, où les Scop gardent constamment un caractère beaucoup plus laboristique et prennent en même temps un risque financier nettement moins important que leurs homologues capitalistes. Ici, il semble manifeste que les Scop pourraient s'endetter davantage malgré des fonds propres assez limités, mais qu'elles s'y refusent et renoncent ainsi à des activités plus intensives en capital qu'elles pourraient prendre en charge au sein de leur branche avec un matériel plus lourd. Il est vrai que cette option ne leur réussit pas mal, mais envisagée isolément, elle laisserait croire que les coopératives restent calfeutrées, même au-delà de leur phase de lancement, dans des activités exigeant peu d'investissements et comportant un faible risque financier.

En résumé, les indicateurs dont nous disposons ne font pas apparaître, pour l'ensemble des Scop, une aversion supérieure à l'égard du risque. Nous ne trouvons les symptômes d'une telle aversion que dans une petite moitié des branches étudiées et, dans ces cas, la faiblesse du risque financier pris par les coopératives est en général liée à leur excellente rentabilité et à une capacité d'autofinancement qui leur permet finalement d'investir de façon comparable aux autres entreprises en recourant moins à l'emprunt. Dans les branches où les Scop restent sensiblement plus laboristiques, il semble qu'à l'exception des travaux publics, le niveau inférieur des investissements soit davantage dû à une capacité bénéficiaire limitée, à un cash-flow relativement bas ou encore à un manque de fonds propres, plutôt qu'à une crainte plus grande de l'endettement.

Soulignons toutefois que nous ne prétendons nullement avoir cerné ni même appréhendé de façon adéquate la question de l'attitude des travailleurs associés vis-à-vis du risque. Ce problème, pratiquement inexploré sur le plan empirique, a simplement fait l'objet d'une première approche.

(11) Leur rotation des fonds propres, équivalente ou même très inférieure à la moyenne sectorielle, témoigne de cette accumulation de moyens financiers propres.

C. Une analyse économétrique de l'efficacité technique des Scop

Les analyses financières comparées ont permis d'aborder la performance économique des Scop sous de nombreux angles. Mais chaque ratio devait être replacé dans un cadre plus global, et c'est surtout le tableau général constitué par l'assemblage des multiples traits qui a fourni une image du comportement économique des Scop.

En passant à présent à une analyse économétrique fondée sur l'estimation de fonctions de production, nous allons adopter le point de vue de l'économiste qui évalue, non plus la réalisation des objectifs propres à l'entreprise, ni même la santé financière de celle-ci, mais bien son efficacité technique, c'est-à-dire sa capacité à produire un *output* maximum avec les *inputs* qui lui sont confiés (12). Ce point de vue est très différent et une approche économétrique de l'efficacité technique peut donner des résultats opposés à ceux d'indices partiels de productivité comme par exemple la valeur ajoutée par travailleur. Par ailleurs, il permettra une appréhension certes limitée mais remarquablement synthétique et rigoureuse de la performance relative des coopératives de production.

En fait, nous avons mené deux approches économétriques de l'efficacité technique, l'une basée sur l'estimation d'une fonction de production intersectorielle, l'autre sur l'estimation de frontières de production sectorielles.

1. Comparaisons fondées sur une fonction de production intersectorielle (13)

Pour commencer, nous avons fait l'hypothèse que l'ensemble des entreprises « moyennes » (toutes tailles confondues), coopératives et capitalistes des 14 branches d'activités, avaient une fonction de production identique à l'exception de la constante qui pouvait varier d'une activité à l'autre, d'une année à l'autre, mais aussi et surtout entre les coopératives et les entreprises capitalistes. C'est cette dernière différence que nous avons principalement tenté d'appréhender, chaque fois très imparfaitement mais de manières assez diverses pour dégager certaines conclusions : quand on estime la fonction de production intersectorielle sur base des seules moyennes capitalistes et que l'on prend celle-ci pour unique référence, l'écart de productivité est très faiblement positif ou négatif, mais non significativement différent de zéro. Si, par contre, la fonction de référence est calculée sur base des seules moyennes coopératives ou en conciliant les spécificités des deux types d'entreprises, l'écart de productivité se révèle toujours favorable aux Scop, significatif et supérieur à 5 % (14).

Pour apprécier à quel point l'hypothèse d'une fonction de production intersectorielle est réductrice, nous avons estimé, sur l'ensemble des entreprises moyennes, une fonction de type Cobb-Douglas combinant des binaires sectorielles avec les coefficients des facteurs de production. Cela revient, en fait, à estimer une fonction de production particulière pour chaque branche. Nous avons ensuite testé l'égalité des différents coefficients du facteur capital et l'égalité des coefficients du facteur travail. L'hypothèse nulle ne doit être rejetée que

(12) Rappelons que l'efficacité technique est une des facettes du concept d'efficacité au sens de Pareto. Une transformation d'*inputs* en *outputs* est dite techniquement efficace à 100 % s'il est impossible d'augmenter un des *outputs* sans augmenter un *input* ou diminuer un autre *output*.

(13) J. Defourny (1987, chapitre VII).

(14) Il s'agit d'une tendance moyenne, ce qui ne signifie évidemment pas que toutes les coopératives soient plus productives.

de très peu pour un seuil de signification de 5 %, ce qui suggère que notre agrégation intersectorielle, très simplificatrice au plan économique, ne manquait pas d'un certain fondement statistique.

2. Comparaisons fondées sur des frontières de production sectorielles

Dans un deuxième temps, nous avons estimé, par diverses méthodes (15), des frontières de production sectorielles sur base des observations individuelles concernant les Scop et non plus à partir d'entreprises moyennes. Les frontières ainsi obtenues, qui représentent les productions maximales possibles étant donné les quantités d'*inputs*, nous ont ensuite permis de calculer en pourcentages le degré moyen d'efficacité technique des groupes d'entreprises coopératives ou capitalistes dans chacune des cinq catégories de tailles définies pour chaque activité.

Les résultats doivent être interprétés avec prudence, compte tenu des problèmes que pose la construction des frontières de production. Ils enrichissent néanmoins considérablement l'analyse menée jusqu'ici et nous les avons résumés dans le *tableau II*, qui reprend seulement le signe des différences d'efficacité entre entreprises coopératives et capitalistes, un signe positif (respectivement négatif) indiquant une efficacité supérieure (respectivement inférieure) des Scop.

TABLEAU II
Évolution de l'efficacité relative (*)
des Scop selon leur taille

Secteurs	Nombre de travailleurs occupés					
	1-9	10-19	20-49	50-99	100-199	200-409
Peinture	+	+	(+)	+	+	-
Ameublement	+	+	(+)	-	-	
Ind. con. à l'imp.	+	+	+	(-)	-	
Études techn.	+	+	+			
Constr. métall.	-	+	+	+	+	+
Téléphonie	-	+	+	+		
Architecture	(-)	+	+	+		
Plomberie	(-)	+	+	+	+	+
Électricité	(-)	+	(+)	+	+	
Menuiserie	(-)	+	(+)	-	-	-
Maçonnerie	-	-	+	+	+	+
Travaux publics		-	+	+	+	+
Impr. de labeur	-	-	+	+	+	+
Tôlerie		-	-	-	-	-

(*) Les signes entre parenthèses signifient que l'écart ne dépasse pas 2 %.

(15) J. Defourny (1987, chapitre VIII).

En premier lieu, ce tableau confirme et en même temps nuance le schéma dégagé par l'analyse financière quant aux liens entre taille et performance économique dans les coopératives : pour les Scop de petite taille, la situation n'est favorable que dans les quatre premières branches, c'est-à-dire des branches très peu capitalistiques ou suffisamment hétérogènes pour offrir des créneaux très intensifs en travail, où il est possible de se nicher avec de faibles moyens matériels. En comparant les rapports moyens capital-travail des différents secteurs, on vérifie en effet que la peinture est l'activité la plus laborieuse et qu'il en va de même pour l'ameublement en dehors de la construction (16). Quant aux industries connexes à l'imprimerie et aux études techniques, elles regroupent des activités extrêmement diverses, dont certaines exigent très peu d'investissements (17).

Dans toutes les autres branches, les petites Scop assurent un retard sur leurs homologues capitalistes en matière d'efficacité technique. Ce retard, probablement dû à un manque de fonds propres, à un recours plus limité à l'emprunt ou à une rentabilité trop basse, se résorbe presque toujours dès que l'entreprise passe le seuil d'une certaine taille. En général, ce seuil paraît se situer aux alentours de la dizaine de travailleurs. Il est cependant plus élevé dans la maçonnerie et les travaux publics, les deux activités les plus capitalistiques du secteur de la construction, ainsi que dans l'imprimerie de labeur, une branche assez homogène exigeant d'emblée des investissements substantiels. Dans la tôlerie enfin, la situation reste en permanence défavorable aux coopératives et cette branche est précisément la plus capitaliste des activités industrielles.

On peut toutefois se demander pourquoi les Scop présentent une efficacité relative tellement meilleure dans d'autres branches industrielles comme la construction métallique et la téléphonie qui, elles aussi, nécessitent d'importants capitaux et ne paraissent guère moins homogènes que la tôlerie. Nous ne pouvons ici que rappeler les résultats de l'analyse financière : contrairement aux Scop de ces deux branches, celles opérant dans la tôlerie, même avec un personnel important, manquent cruellement de fonds propres et ne compensent pas cette insuffisance par un recours accru à l'emprunt. Elles sont, dès lors, incapables de réaliser les investissements indispensables pour rivaliser avec les autres entreprises de la branche. En toute hypothèse, ces différences de comportement et de performance, dans des activités à première vue comparables, ont le mérite de rappeler la diversité des réalités coopératives, au-delà des tendances moyennes que nous essayons de dégager.

Certaines tendances moyennes n'en demeurent pas moins tout à fait remarquables. C'est particulièrement vrai lorsqu'on examine la troisième colonne du *tableau II* : dans la catégorie des entreprises occupant entre 20 et 49 travailleurs, l'efficacité technique moyenne des coopératives se révèle, dans 13 branches sur 14, supérieure à celle des autres entreprises. Un tel résultat prend encore plus d'importance quand on sait que, pour les Scop, cette catégorie est la principale dans toutes les activités, à l'exception des services intellectuels et des industries connexes à l'imprimerie. Globalement, elle représente en effet 718 de nos 2050 observations individuelles sur les coopératives.

Un autre résultat digne d'intérêt concerne les trois catégories regroupant les plus grandes coopératives. Jusqu'à présent, nous avions inclus dans la taille dite moyenne les entreprises employant entre 50 et 99 travailleurs et nous avions peu étudié les Scop employant 100 personnes et plus. Le tableau ci-avant montre qu'au-delà de 50 travailleurs, l'efficacité technique coopérative reste le plus

(16) Ce secteur comprend certes la production industrielle de meubles, mais il inclut aussi l'ébénisterie.

(17) Les industries connexes à l'imprimerie incluent notamment les arts graphiques. Quant aux études techniques, elles concernent aussi bien des calculs de résistance pour une maison, que la conception d'une chaîne de production pour une usine.

souvent supérieure à celle des autres entreprises, mais qu'elle peut aussi devenir inférieure à la moyenne sectorielle. En d'autres termes, il semblerait qu'au-delà d'une certaine taille, les Scop perdent, dans plusieurs activités, l'avantage de productivité qu'elles s'étaient ménagé. Cette évolution doit-elle être rapprochée d'un affaiblissement presque inévitable de la participation des travailleurs à mesure que l'entreprise croît? C'est en tout cas une des façons de poser la question à laquelle nous consacrons notre dernière partie.

D. Recherche de corrélations entre participation et performance économique

Avec les deux séries d'estimations économétriques, nous avons constaté des différences substantielles d'efficacité technique entre coopératives et entreprises conventionnelles. Nous voulons, pour terminer, chercher à expliquer ces différences en identifiant une partie au moins des facteurs qui en sont responsables.

Certains éléments de réponse ont déjà été fournis par l'analyse financière qui a notamment mis en évidence des déterminants importants de la performance des petites Scop, en particulier l'intensité capitalistique et l'hétérogénéité des branches où s'installent les coopératives naissantes. Mais d'autres explications sont certainement à rechercher dans la structure participative des Scop. La participation des travailleurs à la propriété, à la gestion et aux résultats, constitue en effet l'essence même des Scop. Il serait étonnant qu'elle ne soit pas à l'origine d'une partie des différentiels constatés en matière d'efficacité technique.

En ce qui concerne les Scop de faible taille, on peut par exemple se demander si leur efficacité souvent inférieure ne provient pas aussi d'un certain excès de *démocratie*, plus précisément d'une volonté de permettre à tous de décider de tout. Une telle tendance se retrouve régulièrement dans les jeunes expériences où les motivations idéologiques sont assez marquées. A l'inverse, la participation des travailleurs engendrerait-elle une efficacité technique supérieure lorsque, comme dans les coopératives de taille moyenne, elle s'exerce sous une forme plus structurée et avec d'importantes délégations de pouvoir? C'est le type de questions auxquelles nous avons tenté de répondre, en testant statistiquement l'existence de liens entre la productivité des Scop et l'implication de leurs travailleurs sur différents plans.

Comme la participation dans une entreprise peut revêtir des formes très variées, nous avons commencé par identifier celles que nous pouvions appréhender avec les données dont nous disposions. Nous avons ainsi défini les variables participatives suivantes pour chaque Scop :

- le rapport « capital social/nombre de travailleurs sociétaires » comme indicateur de la participation individuelle à la propriété;
- le rapport « réserves collectives/nombre de travailleurs sociétaires » comme indicateur de la participation collective à la propriété;
- le rapport « bénéfices distribués aux travailleurs/nombre de travailleurs » comme indicateur de la participation aux résultats;
- deux rapports estimés d'une manière assez complexe pour traduire la participation au financement de l'entreprise, d'une part à long terme, d'autre part à court ou moyen terme (18);
- enfin, le taux de sociétariat (proportion de travailleurs associés) pour refléter, très imparfaitement il est vrai, la participation à la gestion.

(18) Voir J. Defourny (1987, p. 168-169 et p. 280-282). Il s'agit d'indices basés sur les rubriques « comptes courants d'associés » et « comptes de participation » qui représentent d'une certaine manière des prêts octroyés par les travailleurs à leur Scop.

Nous avons ensuite spécifié et estimé différents types de fonctions de production *allongées* par les variables participatives en distinguant les effets participatifs *incorporés* et *non incorporés* aux facteurs de production (19) sur la productivité des entreprises. Nous avons aussi travaillé avec des fonctions de production sectorielles et intersectorielles que nous avons estimées par moindres carrés ordinaires ou dans le cadre de systèmes d'équations simultanées, afin de tenir compte de possibles causalités inverses : tout en pouvant affecter la performance d'une entreprise, la participation des travailleurs aux bénéfices par exemple est certainement aussi déterminée par les résultats de cette entreprise.

Au niveau des résultats, les diverses approches que nous avons utilisées convergent sur plusieurs points essentiels. Ainsi, au-delà d'importantes différences intersectorielles, il semble que la participation des travailleurs exerce généralement une influence positive, quoique assez limitée, sur la productivité des Scop : l'effet moyen est sans doute de l'ordre de 3 à 5 %. Mais la participation peut elle-même revêtir des formes très variées et certains systèmes paraissent agir plus sûrement. C'est le cas de la détention individuelle de parts sociales, de l'intéressement aux bénéfices et des contributions au financement de l'entreprise pour le court ou le moyen terme.

On peut donc penser que la participation des travailleurs explique en partie la supériorité coopérative souvent constatée en matière d'efficacité technique. Il est cependant difficile d'avancer un pourcentage pour préciser cette proportion, parce que l'évaluation des différentiels de productivité entre entreprises coopératives et capitalistes a montré que ces écarts, quoique de sens convergents, pouvaient varier sensiblement selon la démarche adoptée. Si néanmoins on décide de privilégier comme références, des frontières de production sectorielles estimées sur base d'observations individuelles (coopératives) ainsi que des comparaisons d'entreprises moyennes par catégorie de tailles, l'avantage moyen des Scop en termes de productivité est d'environ 8 %, et l'on peut rapprocher de ce chiffre les 3 à 5 % imputables à la participation.

Rappelons toutefois que d'une part, nous n'avons pu saisir de façon satisfaisante la participation à la gestion et que, d'autre part, les fondements théoriques font largement défaut pour modéliser les interactions complexes entre l'implication des travailleurs et la performance économique de leur coopérative.

Conclusions

Sur base d'un fichier documentaire couvrant plus de 500 Scop pour tout ou partie des années 70 et sur base de différents comptes sectoriels de l'Insee, nous avons essayé de photographier la performance économique relative des Scop sous divers angles : productivité et rémunération du travail, rentabilité, équilibre financier et efficacité technique. Pour ce faire, nous avons eu recours au calcul de ratios financiers et à l'estimation économétrique de fonctions et de frontières de production. Telles des appareils photographiques aux possibilités variées, mais fondamentalement différentes, ces méthodes nous ont offert des prises de vue d'autant plus nombreuses que le niveau d'agrégation sectorielle, les distinctions éventuelles entre catégories de tailles et le nombre d'années prises en considération constituaient autant d'objectifs réglables en fonction de la richesse des informations disponibles et des buts poursuivis.

Les images finalement reconstituées à partir de ces multiples photos sont loin d'être parfaitement nettes et certaines choses sont manifestement restées

(19) Par exemple, l'influence de la participation sur l'intensité de l'effort fourni par les travailleurs est plutôt un effet incorporé tandis que l'influence sur l'efficacité organisationnelle de l'entreprise est plutôt un effet non incorporé aux facteurs de production.

dans l'ombre. On peut néanmoins affirmer que les *raccords* n'ont posé aucun problème majeur et que les résultats obtenus, d'une part avec les ratios financiers, d'autre part avec le critère d'efficacité technique, se sont révélés à la fois convergents et complémentaires. D'un point de vue méthodologique, cela nous paraît indiquer la cohérence et l'utilité d'une démarche superposant deux types d'analyses rarement menées simultanément.

Nous n'allons pas résumer une nouvelle fois l'ensemble des résultats de nos différentes approches comparées. Nous voudrions cependant rappeler quelques lignes directrices qui se sont dégagées avec force, tant de l'analyse financière que des comparaisons fondées sur des fonctions ou des frontières de production.

Envisagée au niveau le plus global et en particulier sans distinctions de tailles, la performance économique de la Scop moyenne s'est révélée équivalente ou supérieure à celle de son homologue capitaliste, que cette performance soit abordée sous l'angle de la rentabilité, de la productivité et de la rémunération du travail ou sous celui de l'efficacité technique. Mais, d'un côté comme de l'autre, il s'est avéré nécessaire de nuancer cette appréciation, car il existe des différences très substantielles entre les Scop de petite taille et les autres.

Parce qu'elles démarrent avec des moyens matériels particulièrement limités, les petites Scop sont en moyenne sensiblement moins productives que leurs concurrentes, sauf si l'ensemble de leur branche est très laboristique ou suffisamment hétérogène pour leur offrir des créneaux très intensifs en main-d'œuvre, où elles peuvent se nicher dans un premier temps. Notre analyse du risque financier, menée toutes tailles confondues, n'a pas fait apparaître les symptômes d'une plus grande aversion pour le risque chez les travailleurs associés, mais il est possible qu'une telle attitude explique en partie la faiblesse du rapport capital-travail dans les petites coopératives. Celles-ci en effet recourent moins à l'emprunt et préfèrent investir plus lentement, à mesure que se développent leurs possibilités d'autofinancement par la mise en réserve de profits ou par la transformation en capital social de bénéfices distribués et de retenues salariales.

Dans ce développement progressif, il semble exister un seuil critique, une sorte de cap à franchir que nos deux outils d'analyse ont clairement mis en lumière. Au-delà de ce seuil, qui peut correspondre à l'emploi d'une dizaine ou d'une vingtaine de travailleurs selon l'activité, les Scop atteignent une performance moyenne au moins équivalente et le plus souvent supérieure à celle des autres entreprises. Le *tableau de performances relatives* esquissé au terme de l'étude des ratios représente sans doute la meilleure illustration de ce résultat. Rappelons cependant que les coopératives paraissent garder en permanence une trésorerie plus serrée et que leur avantage tend à s'atténuer, voire à disparaître pour les plus grandes d'entre elles.

Comme ces résultats sont fondés sur des données concernant les années 70, il est évidemment possible que, depuis lors, le comportement relatif des Scop se soit modifié, notamment sous la pression d'une crise économique générale qui n'a fait que s'approfondir. Ainsi, par exemple, les difficultés et même la disparition d'un certain nombre de Scop de taille moyenne dans les années 1984-1986 posent certainement question. Mais plutôt que de chercher à avancer des réponses qui risquent de manquer de fondement, bornons-nous à souligner l'intérêt d'une recherche qui prolongerait la nôtre en couvrant les dernières années.

Enfin, rappelons que nous avons trouvé des corrélations positives et significatives entre plusieurs formes de participation des travailleurs et l'efficacité technique des Scop. La structure participative de celles-ci semble donc expliquer, en partie du moins, leur productivité souvent supérieure.

Ces résultats ont été obtenus en travaillant essentiellement sur des données relatives aux seules coopératives, mais leur sens s'est avéré identique lorsque nous avons introduit des moyennes sectorielles pour l'ensemble des entrepri-

ses traditionnelles. De plus, loin de constituer un bloc homogène d'économie participative, le mouvement Scop se présente plutôt comme un vaste spectre couvrant des formes et des degrés très divers dans l'implication des travailleurs. Aussi, notre analyse nous paraît-elle suggérer que la participation de ceux-ci, en particulier leur accession à l'actionnariat et leur intéressement aux bénéfices, constituerait très probablement un facteur d'amélioration de la productivité dans de très nombreuses entreprises classiques. C'est d'ailleurs l'attente de la plupart des gouvernements occidentaux, qui encouragent une telle participation par des mesures fiscales et autres. C'est aussi avec la même perspective que beaucoup de grandes sociétés se lancent depuis quelques années dans une nouvelle gestion des ressources humaines et à la recherche d'une *culture d'entreprise* en s'inspirant, peu ou prou, du modèle japonais.

On pourrait ainsi dire que le capitalisme redécouvre dans une certaine mesure le facteur travail alors que les travailleurs associés doivent plutôt aller à la rencontre du capital. Dans un tel contexte, les coopératives autogérées ne vont-elles pas perdre peu à peu leur spécificité et se fondre dans un capitalisme populaire ? Remarquons simplement que la coopération de travailleurs n'est de toute façon pas une fin en elle-même, qu'elle s'appuie sur une longue tradition et qu'elle a déjà relevé bien des défis. Enfin et surtout, n'est-ce pas sa vocation d'être *une entreprise de crête*, à la fois intégrée au système dominant et en rupture avec celui-ci pour indiquer un chemin original vers la démocratie économique et un plus grand épanouissement de l'homme au travail ?

BIBLIOGRAPHIE

- BATSTONE, E. (1982), « Countries Studies : France », in F. Stephen (ed.), *The Performance of Labor-Managed Firms*, Macmillan, London, p. 99-121.
- BONHOMMET, J.-L. (1973), *La crise de la démocratie dans les coopératives*, mémoire, Paris.
- BONIN, J.-P., PUTTERMAN, L. (1987), *Economics of Cooperation and the Labor-Managed Economy*, Fundamentals of Pure and Applied Economics, Harwood Academic Publishers, London.
- BRIVE, M.-F. (1980), *La verrerie ouvrière d'Albi, 1835-1931*, thèse de doctorat, Toulouse.
- CAMUS, B., FERRE, T., ROUSSET, M., TAMISIER, M.-H. (1983), *SUSE : Système unifié de statistiques d'entreprises (Sources, méthodes et apports)*, collections de l'Insee, série E, n° 86.
- CHATAIGNIER, A., LEFILLEUL, M.-F., FABIAN, M. (1984), *Portraits de Scop : pratiques coopératives et innovations sociales*, Syros, Paris.
- COLASSE, B. (1986), *La rentabilité de l'entreprise*, 3^e éd., Dunod, Paris.
- CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SCOP (1970-1986), *La coopération de production*, organe mensuel de la CG-Scop, Paris.
- CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SCOP (1980 et 1981) *Annuaire de la coopération ouvrière de production*, Paris.
- DEFOURNY, J. (1983), *Le renouveau des coopératives de travailleurs : une analyse économique*, coll. "Essays in Work and Social Change", Éditions du centre européen Travail et Société, Maastricht.
- DEFOURNY, J. (1986), « Une analyse financière comparative des coopératives de travailleurs et des entreprises capitalistes en France », in J. Defourny (éd.), p. 55-78.
- DEFOURNY, J. (ed.) (1986), *The Economic Performance of Self-Managed Firms. A Comparative Perspective*. Special Issue of the Annals of Public and Cooperative Economy, vol. 57, n° 1.

- DEFOURNY, J. (1986 b), « Les nouvelles coopératives, dix ans après », *Autogestions*, n° 22, p. 53-62.
- DEFOURNY, J. (1987), *La performance économique comparée des coopératives de travailleurs. Le cas des Scop françaises*, thèse de doctorat (2 volumes), université de Liège.
- DEFOURNY, J., ESTRIN, S., JONES, D.C. (1985), « The Effects of Workers' Participation on Enterprise Performance. Empirical Evidence from French Cooperatives », *International Journal of Industrial Organization*, n° 3, p. 197-217.
- DEMOUSTIER, D. (1979), *Les coopératives ouvrières de production en France : pratique économique, pratique éducative*, thèse de doctorat, université de Grenoble.
- DEMOUSTIER, D. (1981), *Entre l'efficacité et la démocratie : les coopératives ouvrières de production*, Entente, Paris.
- DEMOUSTIER, D. (1984), *Les coopératives de production*, éd. La Découverte, Paris.
- DREZE, J.-H. (1976), « Some Theory of Labor-Management and Participation », *Econometrica*, vol. 44, n° 6, p. 1125-1139.
- FOUTELET, M. (1981), *Les coopératives de production en France : une approche organisationnelle*, thèse de doctorat, université de Paris I.
- GAUTIER, J. (1983), « Les coopératives ouvrières de production et les capitaux propres », *Revue des études coopératives*, vol. 10, n° 4, p. 38-45.
- GLAIS, M. (1984), *Le diagnostic financier de l'entreprise*, Economica, Paris.
- INSEE (1976 a, 1976 b, 1977 b, 1978, 1979, 1980), *Les comptes intermédiaires des entreprises en 1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976*, collections de l'Insee, série E, numéros 34, 38, 49, 51, 60, 72.
- INSEE (1977 a), *Entreprises non financières 1967-1973 en termes de comptabilité d'entreprises*, collections de l'Insee, série E, n° 50.
- INSEE (1981), *Entreprises non financières 1971-1977 en termes de comptabilité d'entreprises*, collections de l'Insee, série E, n° 78.
- JONES, D.C., SVEJNAR, J. (eds.) (1982), *Participatory and Self-Managed Firms*, Lexington Books, Lexington, Mass.
- LANCELOT, H., SCHLUCK, T. (1976), *Étude statistique des sociétés coopératives ouvrières de production*, tomes 1 et 2, mémoire, École des hautes études en sciences sociales, Paris.
- LAURENT, G. (1975), *Le financement des sociétés coopératives ouvrières de production*, mémoire, Paris.
- LAVILLE, J.-L., MAHIOU, I. (1984), *Interactions économiques et sociales dans les coopératives de production*, Cicra, Paris.
- LINHART, D. (1975), *Le vécu du travail dans les coopératives ouvrières de production*, rapport relatif à une convention avec le ministère du Travail, Paris.
- PEROTIN, V. (1985), *Conditions of Survival and Closure of French Worker Cooperatives : Some Preliminary Findings*, paper presented at the Fourth International Conference on the Economics of Self-Management, Liège.
- PESTIEAU, P., QUADEN, G. (1978), « Autogestion et coopération : présentation générale », *Annales de l'économie publique, sociale et coopérative*, n° 2, p. 81-84.
- VANEK, J. (1977), *The Labor-Managed Economy. Essays*, Cornell University Press, Ithaca, N.Y.
- VIENNEY, C. (1966), *L'économie du secteur coopératif français*, Éditions Cujas, Paris.
- VIENNEY, C. (1979), « Coopératives ouvrières, pas si rétro que ça », *Autrement*, n° 20, p. 138-146.